

## **COMPTE-RENDU D'ACTIVITES 2000 DE LA MISSION BASSIN MINIER**

Le fait de faire référence au bilan de l'année 2000 apparaît comme trompeur dans la mesure où la Mission n'existe que depuis le 12 Mai 2000. Elle n'est réellement opérationnelle que depuis Septembre.

L'objet de la présente note est de faire un état des démarches engagées, des résultats obtenus, des problèmes rencontrés, et des perspectives pour 2001.

### **I- RAPPEL DES DEMARCHES ENGAGEES :**

- **Les premières démarches : la mise en place de la Mission.** La Mission a été créée le 12 mai ; les 2 mois qui ont suivi ont été en grande partie employés à la mise en place de la structure et à la préparation du premier Conseil d'Administration.

Dès le 15 mai, les 2 co-directeurs, nommés le 12, s'installaient dans les locaux mis à disposition par la commune d'Oignies, afin de terminer les travaux d'installation (travaux d'installation matériels, mise en place du mobilier, installation téléphonique e...) et de procéder aux premiers recrutements. Aucune subvention n'étant prévue avant le mois de septembre, la Mission a négocié un découvert bancaire lui permettant de fonctionner pendant 3 mois. Un premier bureau a pu se tenir le 24 mai en Mairie de Fouquières les Lens.

Durant le mois de juin, la structure a commencé à fonctionner avec les 2 co-directeurs, 2 cadres et une secrétaire. Le premier Conseil d'Administration s'est tenu le 9 juin à Sallaumines : il a approuvé un premier budget prévisionnel, la structure de l'équipe technique et les premières orientations de travail.

Pendant la période de juin-juillet-août, l'équipe a été constituée et de nombreux contacts ont été pris avec l'ensemble des partenaires afin de parvenir à la définition des chantiers, présentés et approuvés le 8 septembre 2000 par le Conseil d'Administration qui s'est tenu à Rieulay. Sur ces bases ont pu être signées les conventions avec l'Etat et la Région.

La première subvention a été versée à la fin du mois de septembre, complétée en octobre, novembre et début janvier.

**- La mise en place du partenariat de la Mission :**

Dans la mesure où la mise en place de la Mission faisait suite à de nombreux contacts pris au sein des services des membres fondateurs, il a paru nécessaire d'approfondir ces contacts avec les partenaires de terrain, et en premier lieu les équipes d'agglomération. Ces contacts ont débouché sur une demande réciproque de clarification du rôle de chacun, afin d'éviter les concurrences et au contraire de favoriser la complémentarité en terme de réseau, le souhait étant de voir formaliser ces demandes d'intervention spécifiques à chaque agglomération.

La réalité de presque toutes les agglomérations était marquée par une double réalité :

**- La diversité des équipes d'ingénierie locale:** Les équipes s'appuient sur des intercommunales ; elles sont donc représentatives de l'état de l'intercommunalité dans le bassin minier ; cette situation étant caractérisée par un nombre d'équipes relativement important , mais par contre par la faiblesse quantitative de presque toutes les équipes (à l'exception de celle de Lens-Liévin). Dans le secteur de Somain-Aniche et de Valenciennes, la situation est plus complexe du fait de la cohabitation entre les intercommunales et le Parc Régional. La reconduction du financement des équipes d'agglomération est en partie liée à la signature des conventions-cadre avec chaque agglomération. Les évolutions de l'organisation institutionnelle n'ont pas été favorables à la prise d'engagements à long terme par les agglomérations.

**- Des échéances capitales pour les 6 prochaines années :** Les équipes d'agglomération ont à faire face, depuis le début de l'année 2000, à la nécessité de finaliser leurs différents documents d'orientation (politique de la ville, politique d'agglomération, GPV...) et de participer activement à l'élaboration de la politique pluriannuelle du GIRZOM, et cela dans le contexte d'incertitude qui les entoure. Il est apparu indispensable d'appuyer certaines agglomérations pour faire face à ces échéances urgentes et capitales, dans la mesure où ces actions conditionnaient la mise en œuvre du programme de travail demandé par les membres fondateurs de la Mission.

La mise en place de la programmation triennale GIRZOM a impliqué un travail important entre tous les partenaires de terrain (Mission, DRE, DDE, Agglomérations, Soginorpa, ACM ...). La nécessaire articulation entre les politiques GIRZOM et GPV a très vite imposé une certaine présence de la Mission sur le thème du GPV, dans le Valenciennois et le Douaisis, afin d'engager cette mise en articulation des politiques urbaines.

- **La multiplicité des commandes venant de l'Etat et de la Région :**  
La mise en œuvre du programme de travail sur les différents chantiers a permis de prendre conscience de la variété des services et de leurs politiques, mais aussi des différences d'appréciation entre services (Cf « trame verte » et « séquelles »), ou entre services de l'Etat et de la Région (Cf Santé). La situation se complique au sein de l'appareil de l'Etat, où les services de niveau départemental (Préfecture et DDE) sont très actifs sur le terrain, et constituent les interlocuteurs quasi-quotidiens de la Mission, en particulier sur les politiques urbaines.
- **Des contacts à développer avec les Départements :** Des contacts ont été pris à la fin de l'année 2000 avec les Départements, sur le thème de la « trame verte ». Ils ont été élargis au thème des « infrastructures » avec le Conseil Général du Pas de Calais dans le cadre de l'intervention sur la plate-forme de Dourges. Ils vont être développés en 2001 sur le thème de la « santé ».

## **II- L'ENGAGEMENT DES CHANTIERS DE LA MISSION :**

Sur la base des orientations du Livre Blanc, du « volet après-mine » du Contrat de Plan, des documents constitutifs approuvés lors de l'Assemblée Générale du 12 mai et des premiers contacts pris à ce moment, les premières orientations ont pu être discutées et approuvées lors du Conseil d'Administration du 9 juin. Sur ces bases a pu être élaboré le programme de travail approuvé le 8 septembre en Conseil d'Administration.

Disposant de son plein effectif, la Mission a pu s'engager dans la mise en œuvre de ces chantiers.

**1- L'effort a été mis immédiatement sur les chantiers « tissu minier et « réseau des sites de la mémoire ».** Sur ce premier chantier, la Mission a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'état des lieux des cités minières, co-animé la préparation de la programmation triennale du GIRZOM, et engagé une démarche de sensibilisation des acteurs sur le traitement des VRD. Les acquis de ces démarches sont décrits dans les fiches ci-jointes. L'étude « mise en réseau des sites de la mémoire » est animée techniquement par la Mission qui assure une fonction d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la Région ; la période de mise en place a été consacrée aux prises de contacts, aux interviews des acteurs et à la collecte des données. Un comité de pilotage est prévu à mi-Mai.

- 2- La mise en place du système de cartographie sur la « trame verte »** a impliqué un certain nombre de préalables que ces 4 derniers mois ont permis de lever en grande partie :
- il fallait tout d'abord **parfaire la formation de notre cartographe-hydrogéologue**. (le manque de standardisation au niveau des logiciels de cartographie nous oblige à travailler sur deux systèmes différents, Mapinfo et Arcview ; formée initialement sur Mapinfo, notre cartographe a suivi une formation au logiciel Arcview) ;
  - **puis acquérir les données** : Les nombreuses prises de contacts et les protocoles d'échange à négocier ont pris l'essentiel du temps jusqu'en ce début d'année, d'autant plus qu'un certain nombre de préalables importants ne sont pas encore levés (données topographiques de l'IGN par exemple).
- 3-** La Mission a été sollicitée par M le Préfet du Pas de Calais, par le District d'Hénin-Carvin et par le Syndicat Mixte de la Plate-forme de Dourges **pour assurer la coordination technique de l'ensemble des réflexions portant sur les problèmes d'interface**. La Mission a donc mis en place une série de petits groupes de travail réunissant l'ensemble des acteurs concernés afin de capitaliser leurs réflexions et de coordonner leurs actions. Cette démarche s'est engagée au début du mois de Décembre et a porté sur les problèmes d'accès, problèmes en lien direct avec le dossier de ZAC, qui était dans sa phase de finalisation. Simultanément, la Mission a participé au groupe de travail interne, mis en place pour l'élaboration du dossier de ZAC, et piloté par le syndicat mixte. En début d'année plusieurs groupes de travail ont eu lieu sur la politique foncière et sur les problèmes d'infrastructure. Un groupe de travail partenarial a été également mis en place pour analyser les impacts à moyen terme sur le thème de l'aménagement urbain, de l'habitat, des déplacements, de la politique foncière. Enfin, la mission a participé activement au groupe de travail mis en place sur les impacts en terme d'emplois.
- 4- La Mission s'est progressivement positionnée sur le chantier « Santé »** en s'engageant prudemment dans une démarche objective d'état des lieux (inventaire des équipements SSM) ; de nombreux contacts ont d'ailleurs été pris avec les acteurs locaux, et plus récemment avec les services de l'Etat. La Mission a d'autre part été officiellement nommée membre du groupe de programmation du P.R.A.S.E., sur le volet « Habitat ».
- 5-** L'action de la mission sur **le chantier « séquelles »** a consisté à appuyer la Région et l'Association des Communes Minières dans l'explicitation des enjeux concernant la concession de Dourges, afin de permettre la clôture du dossier dans les meilleurs conditions. La Mission a ensuite participé à la préparation de L'IRC et à l'animation des ateliers « juridiques » et « terrils ». L'implication de la Mission sur les problèmes hydrauliques est fortement liée au rythme d'avancement de l'étude dont l'Agence de l'eau est maître d'ouvrage. La première réunion de travail ne s'est tenue que le 13 décembre.

**6- La relance de la Conférence Permanente du Bassin Minier** a été engagée dès la fin du mois de septembre : elle a donné lieu à un premier comité de pilotage qui s'est tenu le 26 octobre et qui a défini les premières orientations, le planning et le format des réunions. Les experts retenus ont engagé le travail de préparation des premiers groupes de travail, dont l'un portera sur les relations « Bassin minier-Métropole » et se réunira au début du printemps.

**7-** Suite à la validation du plan directeur de communication par le Bureau, du 17 novembre, **la mise en œuvre des premiers outils de communication** est bien engagée : la rédaction et la maquette du document Etat/Région sur le processus de « l'après-mine » sont en cours, celles des plaquettes respectives de la Conférence et de la Mission sont en voie d'être achevées. Le dossier de presse de la Mission en est au stade de la relecture finale.

La Mission a également engagé la réalisation de la première lettre d'information périodique et la constitution de la maquette de son site INTERNET.

### **III- BILAN ET PERSPECTIVES :**

Au-delà d'un premier succès d'estime, la Mission a réussi à mener à bien un certain nombre des objectifs qui lui avaient été assignés. Il est cependant encore un peu tôt pour pouvoir déjà tirer des conclusions sur l'ensemble des chantiers.

La Mission est maintenant positionnée **comme un acteur incontournable de la politique GIRZOM**. Elle a à ce titre mené à bien l'exercice de programmation pluriannuelle portant sur les cités minières, avec le souci de meilleure intégration de la politique GIRZOM dans l'ensemble des politiques urbaines. Elle a en particulier suscité un certain nombre de réflexions préalables à l'engagement des travaux de rénovation. Elle est également en train de susciter, auprès des acteurs de terrain, une véritable prise de conscience sur la gestion des eaux pluviales. L'étape qui va débiter maintenant va être celle de la mise en œuvre du programme et la mise en chantier du prochain triennal. Cette phase pose de façon aigüe le problème de la mobilisation d'une ingénierie locale capable de prendre en charge quantitativement et qualitativement les objectifs d'aménagement identifiés collectivement sur l'ensemble des cités minières.

Dans le cadre **de son intervention sur les interfaces de la Plate-forme multimodale** la Mission capitalise actuellement les réflexions existantes afin de proposer aux différents maîtres d'ouvrage une appréhension cohérente des problèmes d'interface liés à la mise en place de la Plate-forme multimodale. Cette phase n'est cependant qu'une première étape qui intègre les impacts à court terme. La deuxième étape va devoir prendre en compte les impacts et implications à moyen terme de la Plate-forme dans le cadre d'un périmètre élargi.

Sur le thème de **la « mise en réseau des sites de la mémoire »**, la Mission anime une réflexion très prometteuse, qui tient à la fois à la qualité des bureaux d'étude choisis et à celle du groupe de pilotage technique mis en place. Le nombre d'acteurs rencontrés et l'importance des données collectées vont permettre une première appréhension exhaustive de l'ensemble du patrimoine minier à vocation culturelle et touristique.

Il faut par contre regretter la mise en œuvre très tardive de **l'étude hydraulique**, ce qui place la mission, chargée de l'interface avec les élus, dans une situation difficile. Cette situation est d'autant plus frustrante qu'il y a une forte demande locale concernant des études sur le thème de l'hydraulique.

La Mission termine la phase « recueil de données » **du chantier « trame verte »**. Un certain nombre de sorties cartographiques vont être livrées, concernant la phase « état des lieux ». La Mission va engager une phase plus délicate de construction de la trame verte, phase d'autant plus délicate que les incertitudes, ou les contradictions, subsistent quant au contenu du concept et quant aux modalités de mise en œuvre des différentes politiques qui peuvent l'accompagner. La mise en place de la trame verte dans le bassin minier apparaît comme un « jeu de construction » technique et financier complexe et progressif.

Les services de l'Etat et de la Région ont procédé à des commandes décalées dans le temps, voire même différentes sur les thèmes de **la « santé »** et des **« séquelles »**, ce qui n'a pas empêché la Mission de s'engager dans ces démarches, de façon prudente.

Le potentiel et l'expérience acquise par la Mission durant ces premiers mois lui permettent de s'engager de façon plus affirmée sur **le terrain de l'observation et de la prospective** afin d'offrir aux différentes équipes de terrain des outils d'aide à la décision qui puissent leur être utiles dans le développement de leurs projets. Plusieurs thèmes sont en train d'émerger, qui vont permettre à la mission d'affirmer son rôle sur les approches transversales : A côté des interventions liées à la trame verte, aux grands projets et aux séquelles, les thèmes « transport-déplacements », « économie » et « socio-démographie » apparaissent comme des thèmes d'observation et d'analyse prioritaires.

Ceci implique aussi que certaines améliorations puissent être apportées en 2001 dans le système d'élaboration et de suivi de la commande par les membres fondateurs.

Ces améliorations passent par :

- Une meilleure coordination entre les différents services de l'Etat et de la Région susceptibles de formuler des demandes à la Mission ; ce qui va prochainement traduire par une convention unique.
- Une clarification et une mise en cohérence des procédures de subventions destinées à la mission, en particulier au niveau des services de l'Etat. Il serait indispensable, comme pour l'élaboration de la convention, d'avoir un référent financier unique au niveau des services de l'Etat. Ceci afin de connaître avec précisions les engagements annuels et les procédures exactes à suivre.